



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 9 février 2022

Comité de suivi des dessertes ferroviaires de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

Le comité de suivi des dessertes ferroviaires de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT*) s'est réuni ce mercredi 9 février 2022, sous la présidence de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, avec la participation de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) du ministère de la transition écologique et de la SNCF.

Cette réunion a été l'occasion de partager le bilan de l'année écoulée en termes de fréquentation, régularité, satisfaction des usagers et tarification, ainsi que les perspectives de la ligne avec l'ensemble des acteurs concernés, les parlementaires, les élus, les représentants des associations des usagers des transports et des personnes en situation de handicap.

La ligne POLT fait l'objet d'un programme d'actions pour mieux répondre aux enjeux de mobilité des territoires traversés, adapter la desserte, réduire et fiabiliser le temps de parcours, tout en améliorant l'équilibre économique de la ligne. Il se situe dans la continuité du schéma directeur élaboré en 2018 et validé par la ministre en charge des transports en 2019.

L'État et la SNCF ont fait le point sur l'avancement des actions en cours :

- le plan d'actions à court terme pour améliorer la robustesse et la qualité de service (renforcement des installations électriques, travaux de relèvement des vitesses...) ;
- la poursuite des travaux de régénération de la voie et les caténaires, évalué à 1,6 milliards € pour la période 2018-2025 ;
- la mise en accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduite ;
- les perspectives de moyen terme : scénario de desserte à horizon 2026, études de modernisation de la ligne, pour des travaux évalués à 385 M€ ;
- l'actualité sur l'acquisition de nouvelles rames automotrices dont la livraison est prévue entre 2024 et 2026.

Les nombreux échanges avec les participants ont permis d'approfondir certains points et de concrétiser la forte mobilisation des acteurs du territoire autour de la desserte ferroviaire.

() La ligne POLT fait partie des trois lignes structurantes à l'échelle nationale pour lesquelles l'État est autorité organisatrice. C'est un axe ferroviaire majeur desservant 4 régions : Île-de-France, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.*